



NOTE D'INFORMATION

18 MARS 2020

Compte tenu de sa responsabilité à l'égard de la protection de la santé des citoyens et dans le but d'éviter la propagation du Coronavirus, la Direction du Médicament et de la Pharmacie a mis en place les mesures nécessaires pour le traitement des dossiers de tous les établissements de fabrication et d'importation des médicaments et des produits de santé.

A cet effet, le suivi des dossiers de demande d'enregistrement, le suivi des dossiers de déclaration des établissements des produits de santé, les demandes d'informations ainsi que l'obtention des attestations de dépôt des dossiers d'enregistrement des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et les autorisations temporaires d'importation peuvent être effectués à distance et électroniquement via le site suivant : <https://dmp.sante.gov.ma>

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par email :

- Pour les médicaments : medicament.dmp@sante.gov.ma
Pour les dispositifs Médicaux : dispmed.dmp@sante.gov.ma
Pour les cosmétiques : cosmetiquesPHC.dmp@sante.gov.ma
Pour les réactifs : reactifsDIV.dmp@sante.gov.ma
Pour les compléments alimentaires : compalim.dmp@sante.gov.ma
Pour l'inspection : inspection.dmp@sante.gov.ma
Pour l'observatoire : observatoire.dmp@sante.gov.ma
Pour l'enregistrement : enregistrement.dmp@sante.gov.ma
Pour les prix : prix.dmp@sante.gov.ma
Pour les stupefiants : stupefiants.dmp@sante.gov.ma
Pour les pharmacies d'officines : pharmacie.officine.dmp@sante.gov.ma

En cas de nécessité, des rendez-vous peuvent être programmés exceptionnellement après appel téléphonique aux numéros suivants :

+212 537 68 22 89

+212 537 77 06 45

Ministère de la Santé
Direction du Médicament et de la Pharmacie
Pr. Bouchra MEDDAH
Chef de la Division du Laboratoire National
de Contrôle des Médicaments
Director du Medicament et de la Pharmacie PI
رئاسة لمفضل الشرفاوي ص.ب 6206 - الرباط - المعهد الهاتف : +212 537 77 06 45 / +212 537 68 22 89 - الفاكس : +212 537 68 19 31

